

En partenariat avec la
CCI campus Alsace

Dates de la formation

Le mardi 11 octobre 2022
Le lundi 14 novembre 2022
Le mardi 29 novembre 2022

1 jour, soit 7 heures
8h30 - 12h / 13h - 16h30

Objectifs pédagogiques

Mettre à jour les connaissances acquises et comprendre les enjeux du tutorat.
Obtenir la mise à jour du permis de former sur :
Les conditions d'une intégration professionnelle réussie.
Les principes d'organisation et de réalisation du parcours de formation professionnelle de l'alternant en situation de travail (transmission et évaluation des compétences).
Les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de formation en alternance dans le secteur HCR.

Méthodes pédagogiques

Le CEFPPA vous propose cette mise à jour où chaque participant traitera les thèmes abordés par des mises en situation des exposés et des échanges. Des outils de mise en application seront fournis afin de maîtriser les différents sujets abordés.

Public et prérequis

Professionnels accueillant des salariés dans le cadre de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage

Coût

250 €, prix net.

Lieu

CEFPPA
4 Rue Eugénie Brazier
67400 Illkirch-Graffenstaden

Accessibilité

Ce programme est accessible aux personnes en situation de handicap.



SIRET : 351 858 071 00027
Déclaration d'existence
auprès de la Préfecture :
42 67 015 14 67

Permis de former : Recyclage

► Programme détaillé

► Une relation pédagogique pour former efficacement dès la phase d'accueil

► Comprendre les enjeux du tutorat

- Une relation pédagogique pour former efficacement dès la phase d'accueil
- Etablir un programme de travail en concertation avec le centre de formation
- Aider l'alternant à l'exécution de son travail
- Suivre la réalisation du travail
- Evaluer les résultats et mesurer les progrès de l'alternant

► Les contrats en alternance dans le secteur HCR

- Le cadre juridique, le contrat de travail, le statut de salarié
- Forme et durée des contrats
- Règlementation et durée de formation

► Bilan du stage

- Discussion avec les participants sur les acquis du stage

CEFPPA
POUR L'INDUSTRIE
HÔTELIÈRE
Adrien Zeller

► Contactez nos conseils en formation

Tél : 03 90 40 05 19
E-mail : fpc@cefppa.eu